

Gazette d'Oiselay-et-Grachaux n°13

Janvier 2024

Chers administrés,

L'année 2024 a pointé le bout de son nez il y a déjà quelques semaines...

Je vous souhaite une forme olympique en cette année qui sera sans doute extraordinaire pour notre pays !

Que 2024 vous apporte la réussite de vos projets, qu'elle soit emplie de joie, de bonheur et de moments en or tant pour vous que pour vos proches.

Si cette nouvelle année a sonné la fin des travaux pour notre magnifique bâtiment communal, le marathon des projets se poursuit.

En effet, l'année à venir sera portée sur la réfection de la voirie et des réseaux : l'étude avant-projet pour le chemin neuf, la mise en place de moyens pour l'entretien des chemins ruraux, la réfection des canalisations d'eau potable place de l'église et la sortie de délégation de service publique Gaz et Eau. Pour mener à bien ces deux derniers projets, c'est avec la Communauté de Communes que nous ferons équipe.

Vous trouverez le détail de toutes ces opérations dans les pages de notre gazette dont je vous souhaite une bonne lecture.

Christelle Cuenot,
Votre Maire



Les brèves des associations

Les BOG'S

L'association des Bambins de Oiselay-et-Grachaux, souhaite au Mam's, Pap's, aux bambins, ainsi qu'à leurs familles, une merveilleuse année 2024.

Lors du second semestre 2023 nous avons eu de beaux moments de partage avec nos habituelles manifestations : halloween et arbre de Noël. Nous avons tout de même ajouté avec une petite touche de nouveauté.



Cette année le but n'était clairement pas de collecter des fonds mais de voir les possibilités qu'a l'association de continuer sur sa lancée, de donner envie et surtout d'offrir un bel arbre de Noël aux enfants. Nous l'avons voulu magique et féérique. Nous espérons qu'ils ont aimé les beaux sapins en bois « MADE IN OISELAY » qu'ils ont eu en cadeau.

Je tiens d'ailleurs à remercier nos lutins Laurent Gruhier, Christine Berger et Sébastien Langard pour leur investissement à l'occasion de cet événement, ainsi que la commune, qui a financé le spectacle.

Nous partons après cette belle année écoulée, confiants pour 2024, avec bien entendu de nouvelles manifestations en perspective : un loto, (pour lequel il nous faudrait encore 2 bénévoles dans l'idéal), une journée intergénérationnelle, une formation aux premiers gestes pour nos bambins, et enfin un projet d'aide auprès des plus démunis qui demande encore travail et réflexion.



Et quelques surprises en tête...mais Chut !!!

A très vite !

Jennifer Le Maguer
Présidente

Le comité des fêtes

Notre assemblée générale s'est déroulée vendredi 02 février, une petite vingtaine de personnes étaient présentes. Des élections du bureau ont eu lieu car Denise (secrétaire) et Jean-Louis BLANES (Trésorier) ont déménagé et Nicole Jasmin (Vice-Présidente) a laissé son poste après plusieurs décennies de bons et loyaux services. Voici les résultats des élections :

- Vice-Président : Steve MASCHINO
- Trésorière : Karine GUENAT
- Secrétaire : Charline NOIROT

Courant mars, nous devrions organiser une soirée jeux de société dans la salle de la convivialité. Un grand nombre d'entre vous nous ont demandé d'en organiser plus souvent. C'est chose faite !

Rétrospective : la fête du village, qui s'est déroulée les 16 & 17 septembre, a bénéficié du beau temps. Vous étiez présents, nombreux et nous vous en remercions.

La municipalité a souhaité s'associer à cet événement, en plus des moyens logistiques habituels, en distribuant gracieusement des jetons d'auto tamponneuse à tous les enfants du village qui en faisaient la simple demande (en âge pour monter sur ce manège).

Au programme de 2024 :

- La fête de la musique le 22 Juin
- La fête patronale 14 et 15 septembre 2024

Mickaël ETIEVANT
Président

L'amicale des sapeurs-pompiers

Le dernier semestre 2023 aura été marqué par de nombreux événements organisés par l'amicale.

→ Le traditionnel repas du 14 juillet qui, une fois de plus, aura rassemblé une grande partie du village.

→ La cérémonie du 11 novembre qui, en plus de son caractère mémorial, a été synonyme de reconnaissance pour nos sapeurs. En effet, la caporale

cheffe Mélanie PIALAT et le sapeur 1^{ère} classe Mickaël ROGNON se sont vus remettre la médaille de l'union départementale des 10 ans d'engagement au sein du corps communal.



→ La première édition de la « Sainte Barbe » où étaient conviés les sapeurs-pompiers, leur famille, les centres d'intervention de Fretigney-Velloreille et Gy avec qui nous travaillons souvent en intervention. Ce moment aura permis de retracer l'année écoulée ainsi que les perspectives pour 2024.

Concernant le premier semestre 2024, les amicalistes participeront une nouvelle fois à « La Grayloise » : la marche/course de 5 kms entre les 2 ponts de Gray et qui a pour objectif de récolter des fonds pour les reverser pour la lutte contre le cancer.

A ce jour les membres de l'amicale souhaitent organiser le traditionnel « repas du 8 mai » : vous pouvez déjà le réserver dans vos agendas !

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Oiselay vous souhaite une heureuse année 2024.

Mickaël ROGNON
Président

Qui est Sainte Barbe ?

Originnaire d'Orient au milieu du III^e siècle, Barbara est la fille de Dioscore. Elle se convertit au Christianisme. La colère de son père sera terrible, il la conduit devant le juge Marcien où elle refuse d'abjurer la religion chrétienne. Après d'infâmes tortures, elle refuse toujours d'abjurer alors son père la décapite. Aussitôt, il est frappé par la foudre et réduit en poussière. Ainsi, les patronages de Sainte Barbe les plus connus sont ceux des mineurs, des canonniers et des pompiers. Elle fut surnommée « la Sainte du feu ».

Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux

Les membres de l'association « Patrimoine Oiselay et Grachaux » vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Nous avons toujours à cœur de participer à la restauration de notre église qui possède des tableaux remarquables. Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à la bonne organisation du vide grenier qui a eu lieu le 28 Mai 2023. Ce fut l'occasion d'échanges et de rencontres entre les villageois.

Grâce aux travaux réalisés par la commune : l'obstruction d'ouvertures, les pigeons ne nichent plus à l'intérieur du bâtiment ce qui occasionnait des dégâts.



Vue du vaisseau central et des bas-côtés depuis le chœur

Les mugs à l'effigie de l'église, disponibles à la vente à l'agence postale, connaissent un petit succès, nous avons donc lancé une nouvelle série qui est disponible à la vente à l'APC.

Toutes les bonnes volontés et les idées sont les bienvenues si vous voulez nous rejoindre. Notre projet 2024 : rencontre avec Mr Ruggieri, représentant territorial en Haute Saône de la Fondation du Patrimoine, afin de nous guider dans les démarches de dossier d'aides. Et enfin nous vous attendons nombreux autour de l'église le 19 mai 2024 pour la nouvelle édition de notre vide grenier.

Serge MANZONI
Président

Handipétanque moteur et visuel

Cette année 2024 sera riche en concours ouverts à tous. Ils seront planifiés de mars à septembre, pensez donc à surveiller les réseaux et votre application PanneauPocket ! (ils seront signalés à chaque fois à l'avance)

Vous pouvez, en prenant une licence, participez aux concours officiels qui seront également organisés à Oiselay :

- Vendredi 3 mai (doublette)
- Mardi 21 mai (trophée des vétérans : 60 ans et +) en doublette
- Dimanche 16 juin (championnat départemental handipétanque doublette)
- Mardi 16 et jeudi 25 juillet (trophée des vétérans : 60 ans et +) en triplé mixte et doublette mixte
- Jeudi 15 août (tête à tête féminin le matin et doublette mixte l'après-midi)

Espérant vous retrouver aussi nombreux au bord des terrains en 2024 qu'en 2023, je vous souhaite une belle année.



Thibaut WOJEICK, entouré d'Isabelle CALCHERA et Dylan ROCHER

Thibaut WOJEICK
Président

Le Prestige de l'handipétanque

Cette manifestation d'envergure nationale, organisée par notre club, se déroulera à Oiselay-et-Grachaux le week-end des **20,21 et 22 Septembre 2024**.

→ Concours tout le week-end, buvette, restauration, soirée dansante, feu d'artifice.

Nous espérons que le parrain de cette manifestation, Dylan ROCHER (champion du monde, d'Europe et de France de pétanque) pourra, comme les années antérieures, se joindre à nous.

Amicale Théâtre d'Oiselay (ATHEO)



L'amicale Théâtre de Oiselay (ATHEO) a repris les répétitions de son prochain spectacle depuis novembre dernier dans la salle de la convivialité (ancien périscolaire). L'association remercie la Mairie pour sa mise à disposition deux fois par semaine.

Pour ce nouveau spectacle l'association aura la joie de vous présenter deux sketches suivis d'une comédie en deux actes de Michel Le Dall intitulée « un anniversaire

explosif ». Mais n'ayez crainte, il ne s'agira que d'explosions de rires !!

Les représentations auront lieu en mars prochain avec :

⇒ **4 représentations à la salle St Michel de BONNEVENT-VELLOREILLE :**

→ Samedi 9 mars 20h30

→ Samedi 16 mars 20h30

→ Dimanche 10 mars 15h00

→ Dimanche 17 mars 15h00

⇒ **3 représentations à la salle des fêtes de BUCEY-LES-GY :**

→ Vendredi 22 mars 20h30

→ Samedi 23 mars 20h30

→ Dimanche 24 mars 15h00

A très bientôt

Sophie VIENNET
Présidente

Réservations conseillées (surtout pour Bonnevent Velloreille car le nombre de places est restreint)

A partir du 15 février au 06.18.41.14.54 du lundi au vendredi entre 18h et 20h.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux pour vous divertir alors n'oubliez pas de noter ces dates dans vos agendas !

Que se passe-t-il à Dislay-et-Grachaux ?

+ Local de l'association communale de chasse agréée



De gauche à droite : Yves GUILLAUME – VP ACCA, René GRUHIER – Référent de la commission urbanisme, Éric PIDANCET – Trésorier ACCA, Michel MASCHINO – 2nd Adjoint.

Depuis début 2022, la commune travaille avec l'ACCA sur un projet de création d'un local. En effet, depuis plusieurs décennies, la découpe des animaux après les battues se fait chez le président. L'association souhaite bénéficier d'un local indépendant dont elle assumerait la totalité du financement et de l'entretien. La commune apporte son soutien à ce projet en mettant à disposition un terrain sous couvert d'une convention. Plusieurs lieux ont été étudiés.

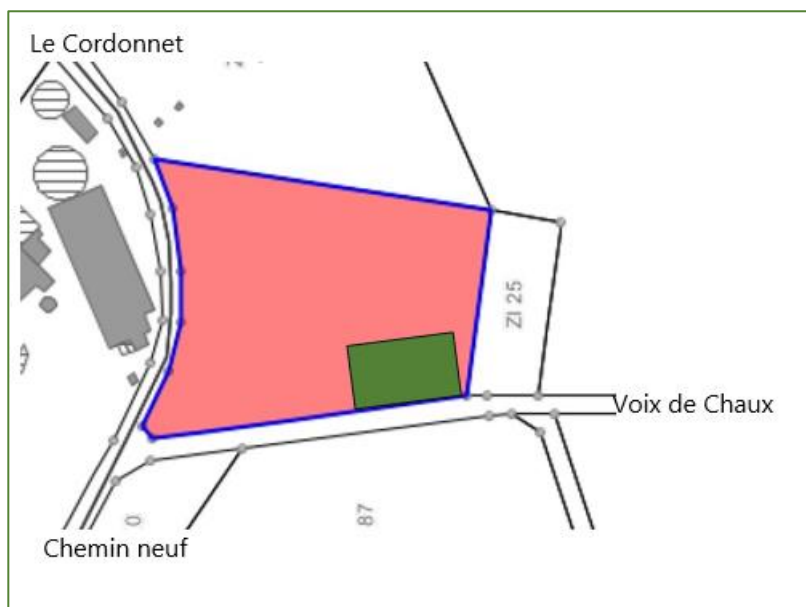
Les membres du Conseil Municipal et les membres du bureau de l'ACCA ont travaillé ensemble pour trouver le meilleur emplacement : il doit se trouver à proximité des réseaux mais assez éloigné des habitations, avec suffisamment de place pour garer les véhicules des chasseurs sans gêner la circulation.

Fort de tous ces éléments nous nous sommes naturellement tournés vers une partie du terrain de la décharge communale terre et pierre. Il sera mis à disposition de l'ACCA (mais restera propriété de la commune), pour implanter un local.

Ci-contre, une représentation sommaire de l'emplacement où va se situer le local.

- En rouge : la décharge terre et pierre
- En vert : l'emplacement du local

Le permis a été accordé le 18 décembre 2023, les travaux devraient pouvoir commencer à la fin du mois de mars 2024.



Repas des anciens



Lors du conseil municipal de décembre 2022, l'équipe municipale a décidé d'organiser un moment de convivialité avec les anciens de notre village (75 ans et plus) afin de partager, avec eux, un moment chaleureux et festif.

Nous sommes en effet conscients que nous avons un rôle à jouer dans une société où les liens familiaux peuvent se distendre et où l'isolement est une réalité incontournable.

C'est pourquoi, nous avons souhaité les réunir, avec les agents de la commune, les conseillers municipaux (et les conjoints de tout ce petit monde), dans une ambiance conviviale et sympathique pour resserrer les liens qui nous unissent.

Ainsi, ils ont été conviés à un repas, offert par la Mairie, au Restaurant du Lac à Rioz le dimanche 22 octobre 2023.

Le soleil nous a accompagné et nous avons dégusté un très bon menu en terrasse :

- Croûte forestière
- Suprême de volaille sauce griottine, avec risotto & flanc de légumes
- Entremet vanille caramel spéculos

Le repas s'est terminé autour d'un digestif accompagné de quelques mots d'humour bien choisis par Nicole !

Pour sûr, c'est un événement que nous souhaitons renouveler en 2024.

Donc, si vous êtes nés en 1949 ou avant, attendez-vous à recevoir une invitation à l'automne !



Patrice DECREUSE nouvel agent du syndicat de voirie



Patrice a rejoint le syndicat de voirie au 2nd semestre 2023. Après avoir travaillé 25 ans dans la mécanique de précision, il a voulu donner une autre orientation à sa carrière et travailler en plein air au service de l'entretien des communes.

Pour Oiselay-et-Grachaux il assurera, entre autres, l'entretien des espaces verts, de l'aire de jeux, le nettoyage du cimetière, des rues du village et tous les travaux nécessaires.

Embauché à 35h00, il travaille 6 jours par mois sur notre commune, le reste du temps étant dédié aux villages de Velleclaire, Villers-Chemin-et-Mont-Les-Etrelles, Vantoux-et-Longeville et Vellefrey-et-Vellefrange.

Patrice a vite pris ses marques. Il a déjà travaillé à la réfection des bacs du cimetière, à l'installation des décorations de Noël, à la mise en place de barrières autour du terrain communal pour sécuriser le parking situé derrière l'Agence Postale Communale.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La crèche en couleur



Pour Noël dernier, nous avons décidé de renouveler tous les vêtements des habitants de la crèche qui en avaient bien besoin. Certains costumes, perruques et barbes avaient plus de 30 ans !

Régine Sacquin et moi-même nous sommes installées derrière nos machines à coudre pour fabriquer les costumes, pendant que Régine Clerc travaillait sur les cheveux et les barbes. Gérard Desmoulin a repeint les animaux, pendant que François Carquigny décorait la crèche avec du houx. Tout ce petit monde a été accompagné par Joël Clerc et Thierry Miget lors du montage de la crèche, des personnages et des illuminations.

Un remerciement tout particulier à l'amicale des sapeurs-pompiers et au comité des fêtes (via Mickaël ROGNON) qui ont participé financièrement à l'achat du tissu et à Germain Bilat (GAEC de la vieille tuilerie) qui, comme chaque année, nous a offert le foin et la paille pour garnir la crèche.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année et, surtout, la santé pour 2024.

Annie MASCHINO

+ Visite du sénateur le 26 janvier 2024



Olivier RIETMANN, sénateur de Haute-Saône, qui effectue actuellement une tournée du département, s'est arrêté à la mairie d'Oiselay-et-Grachaux.

Cette entrevue a été l'occasion d'échanger sur :

→ Les problématiques liées au soutien financier de l'état pour les projets d'investissement des communes rurales

→ Les possibles évolutions de la législation dans le cadre de la préservation des zones humides.

M. RIETMANN, a vécu quelques temps dans notre secteur, il a même joué dans l'équipe de foot d'Oiselay sous le maillot à l'effigie du restaurant des 3 fontaines avec un certain Patrick... Il porte un regard attentionné sur la belle évolution de notre village. Il le traverse souvent pour prendre le TGV direction le palais du Luxembourg où siège le Sénat.

+ Le Centre de Première Intervention

Les 13 et 14 Octobre 2023, le CPI a organisé des échanges avec la population à la salle des fêtes de Bonnevent-Velloreille et à la caserne d'Oiselay-et-Grachaux. Les sapeurs ont réalisé une communication musclée en déposant des flyers dans les boîtes aux lettres de 2 communes voisines.

Lors de ces présentations, le tour d'horizon était complet pour en savoir plus sur le fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours, et plus particulièrement sur le centre de Oiselay qui protège les habitants de la commune mais également ceux de Bonnevent-Velloreille et de Le Cordonnet. Toute l'équipe était présente.

Ces réunions ont porté leurs fruits, puisque trois dossiers d'engagement ont été distribués, et devrait être retournés au centre prochainement. C'est en tout cas ce que l'on souhaite pour étoffer les rangs.

Le 1^{er} décembre, lors de la cérémonie de la sainte Barbe organisée par l'amicale, le sapeur Mickaël Lavalette s'est vu remettre le galon de caporal. (ci-contre)





Le 17 janvier 2024, le colonel HELLEU – Directeur du SDIS de la Haute-Saône et le commandant VERGUET, chef du groupement des ressources humaines et territoriales de la Haute-Saône, sont venus à Oiselay-et-Grachaux pour rencontrer les élus et les personnels du centre.

Ils ont été accueillis par Madame le Maire, Julien OLIVIER - le chef de centre et Mélanie PIALAT - adjointe au chef de centre. La visite a été l'occasion de faire le tour des locaux et du matériel équipant le centre. Ce fut l'occasion pour le directeur d'annoncer les changements à venir sur les aides allouées par le département aux communes pour entretenir les CPI.

C'est avec un immense plaisir que les anciens sapeurs-pompiers ont été accueillis lors de cet événement qui leur a permis de se remémorer de bons souvenirs et de visualiser le chemin parcouru par le centre en termes de formation, d'équipement et moyens déployés.

+ Opération lunettes sans frontières

Grâce à l'appel lancé sur la gazette de Juillet, nous avons pu récolter une cinquantaine de paires de lunettes (de vue et de soleil). Elles seront envoyées à HIRSINGUE (68) à l'association Lunettes sans frontière. Là-bas, elles seront mesurées et les dioptries seront indiquées sur chaque verre.

Ces lunettes sont envoyées gratuitement à des services sociaux qui en font la demande ou à des ONG.



Des colis sont également expédiés à l'étranger à des correspondants compétents qui en font bénéficier les malvoyants les plus démunis de leur pays.



L'entretien des chemins ruraux

Un peu d'histoire...

Le 30 Juillet 1975, l'association foncière de remembrement (AFR) d'Oiselay est créée. Cette association regroupe les propriétaires de parcelles remembrées suite à la réorganisation foncière et de remembrement de la commune de Oiselay.

L'AFR réalise, entretient et gère les travaux des chemins ruraux décidés dans le cadre du remembrement. Pour financer cela, elle collecte une taxe de remembrement qui est payée par les propriétaires des parcelles remembrées.

En janvier 2013, l'AFR est dissoute. Elle demande à la commune de bien vouloir incorporer dans son domaine privé tous ses biens. Le conseil municipal d'Oiselay-et-Grachaux accepte : les équipements (chemins, fossés, parcelles) de l'association foncière sont incorporés dans le patrimoine communal.

La commune ne collecte plus la taxe comme le faisait l'AFR. Elle assume tant bien que mal quelques rénovations de chemins sur le budget communal.

Et maintenant...



Plan de remembrement communal de 1976

Avoir des chemins ruraux entretenus est une réelle plu value pour tous les acteurs de la commune : administrés, chasseurs, bûcherons, promeneurs et agriculteurs.

Mais l'entretien de ces chemins représente un coût non négligeable que le budget communal ne saurait assumer dans son intégralité.

La commune a la possibilité de réinstaurer une taxe pour l'entretien des chemins ruraux. (Code rural et de la pêche maritime). Mais, préalablement à la délibération du conseil municipal qui la mettra en place, une enquête publique doit être réalisée. Elle se tiendra du 11 au 25 mars 2024.

Un registre d'enquête sera mis disposition du public dans le but de recueillir des remarques et observations sur les modalités de cette taxe, mais aussi ses questions à l'attention du Maire et/ou du commissaire enquêteur.

A la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur répondra aux observations formulées et rédigera un avis motivé au Maire.

Fort de cet avis, le conseil municipal délibérera sur l'instauration de cette taxe.

Les déjections canines agacent tout le monde

Il y a un peu plus de 2 ans (édition de juillet 2021) nous avons été dans l'obligation de rédiger quelques lignes au sujet des crottes de chien sur la voie publique et/ou dans les espaces verts. Des crottes qui auraient dû finir dans la poubelle, ramassées préalablement par les maîtres des animaux. Ce sujet semblait être clôt...

Mais depuis quelques mois, un sacré laisser-aller est observé de la part d'une petite poignée de propriétaires : nous avons de plus en plus de remarques et de plaintes de nos concitoyens (de vos voisins donc !) qui concernent des déjections canines non ramassées.

On voit fleurir ci et là des petites pancartes faites main, des inscriptions à la peinture sur les trottoirs où on peut lire le désarroi des habitants qui voient leur village jonché de déjections. Il en est de même pour les terrains communaux.



Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur :

- Les voies publiques,
- Les trottoirs,
- Les espaces verts publics,
- Les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique,
- Les espaces privés sans en avoir l'autorisation expresse du propriétaire.

Il faut rappeler que ramasser les déjections canines est une obligation et qu'une amende forfaitaire minimale de 35 € est prévue par le code rural. A Oiselay-et-Grachaux, nous n'avons pas encore appliqué de telles sanctions, mais nous y viendrons si la situation ne s'améliore pas.



Sachez que dans certaines villes, la verbalisation peut atteindre 450 € d'amende. Nous ne souhaitons pas en arriver à ce point.

Merci de votre compréhension et de votre bienveillance pour améliorer l'image et la qualité de vie de notre village.

La CCPR et Nous

Renouvellement du réseau d'eau potable



La Communauté de Communes du Pays Riolais est compétente sur la partie eau et assainissement depuis 2019.

A ce titre, elle va réaliser pour les rues de l'église, des halles et une partie de la grande rue, le renouvellement du réseau d'eau potable.

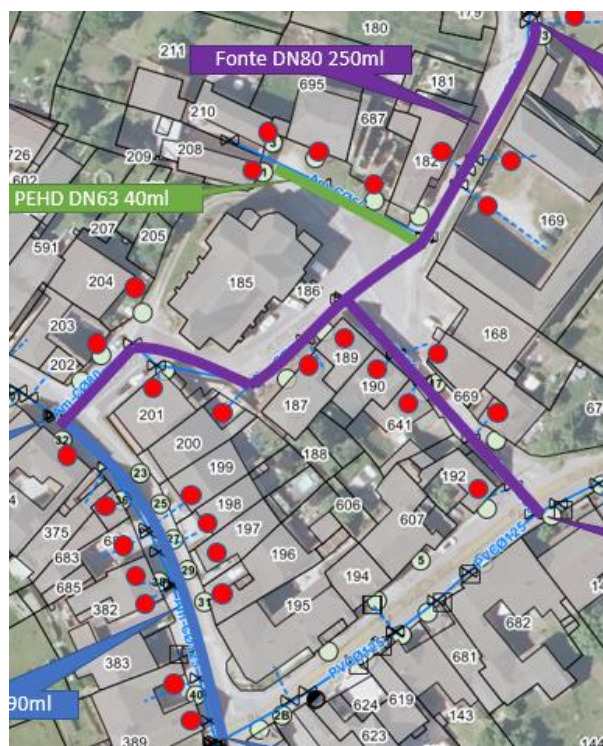
En effet, depuis plusieurs années cette partie de la commune est souvent victime de casses du réseau. Ces casses se situant en point bas, la totalité du village se trouve rapidement privée d'eau. De plus en 2020, lors de sa dernière « grosse intervention » Gaz et Eau n'avait pas eu d'autre solution que de shunter l'arrivée d'eau de l'église.

Lors de réunions de travail avec les services techniques et le cabinet EVI, nous avons repris ces éléments techniques ainsi que la prise en compte via ce réseau de la défense incendie du futur lotissement. Cela nécessite un diamètre de conduite plus élevé que la normale (125 au lieu de 80). Ce delta financier sera pris en charge par la commune.

Le réseau, actuellement en amiante ciment, sera passé en fonte. Ce sera l'occasion de déplacer les compteurs d'eau des habitants en limite du domaine public. Si besoin est, le branchement sera remplacé.

Les travaux de déplacement de compteur seront pris en charge par la CCPR (hormis les remises en état de surface terrasse, enrobés...).

Ci-contre le plan de l'avant-projet comportant les canalisations à changer et les compteurs à sortir. Une campagne d'enquête de branchement a d'ores et déjà été réalisée à l'automne 2023 afin de vérifier la faisabilité auprès de chaque propriétaire.



+ Préparation de la sortie de la délégation de service publique : Gaz et Eau



Au 1^{er} Juillet 2024 la distribution de l'eau potable se fera « en régie » avec la CCPR, en effet, la délégation de service publique qui avait été faite auprès de Gaz et Eau prendra fin. Nous travaillons sur cette passation avec la CCPR, la Communauté de Communes des Monts de Gy et Gaz et Eau depuis la fin de l'été 2023.

Un peu d'histoire...

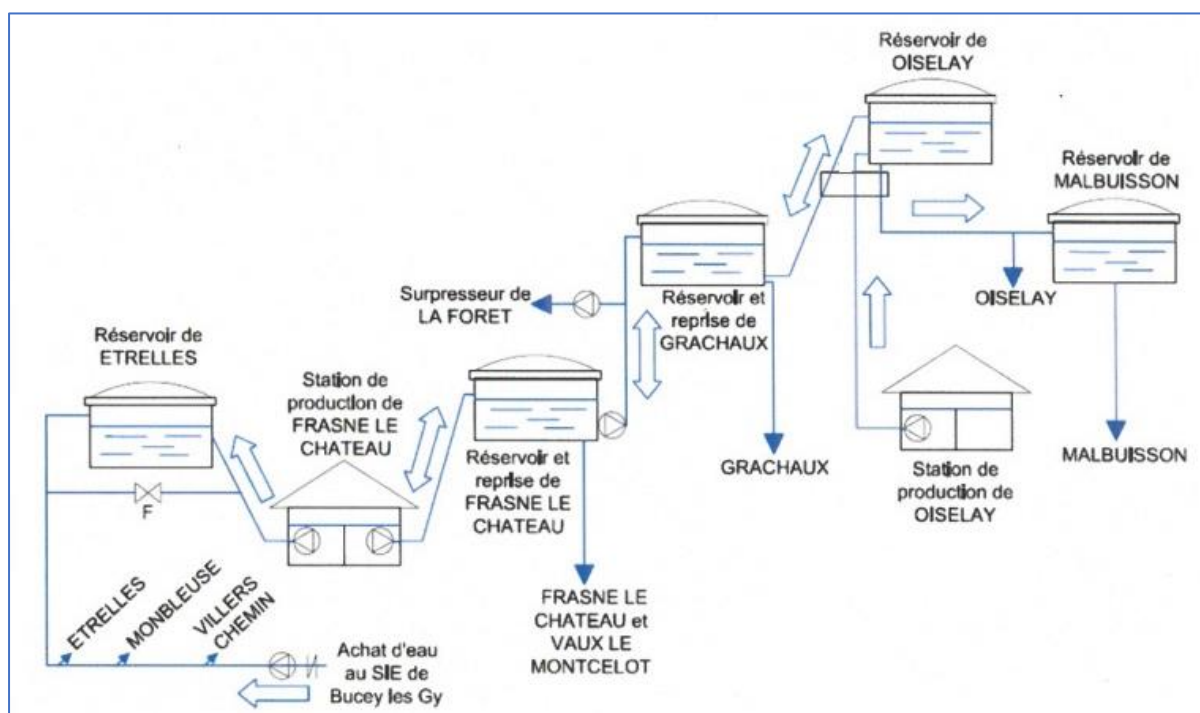
Depuis 2008, c'est la société Gaz et Eau qui gère la distribution de l'eau potable sur notre commune. L'eau qui coule aux robinets du village arrive pour 90 % d'une nappe de Frasne-Le-Château et pour 10 % des 3 sources communales : l'Échelotte, les Douins et le Rupt Mignot.

Et maintenant...

A compter de Juillet 2024, ce seront donc les agents de la CCPR qui assureront les astreintes, le suivi des édifices et la facturation.

Pour la CCPR et notre commune il s'agit, entre autres, de conclure un contrat d'achat d'eau auprès de la CCMG dans l'objectif de faire baisser nos factures.

Ci-dessous le schéma de distribution d'eau au départ de Frasne-Le-Château. Au moment où nous écrivons ses lignes, l'alimentation d'Oiselay se fait par les sources communales qui sont suffisantes en période de pluie.



La réhabilitation du bâtiment communal... suite

Été 2023

Le chantier a fonctionné au ralenti, vacances estivales obligent...

Lors de la parution de la dernière gazette, nous nous étions arrêtés sur la création des deux escaliers latéraux et sur la présentation du projet à la population qui a eu lieu le 07 Juillet 2023.

Durant le mois d'Août, parallèlement aux travaux extérieurs, des aménagements intérieurs ont été réalisés. Une porte a notamment été ouverte entre la mairie et la double volée d'escaliers centraux.

Comme prévu, les 2 escaliers situés à l'extrémité du bâtiment ont pu être réalisés en béton teinté.

Pour une question budgétaire, les escaliers centraux devaient également être réalisés en béton teinté. Mais après quelques essais, le rendu des tranches des marches visibles depuis la rue n'était pas assez soigné. L'entreprise de maçonnerie s'est donc réorientée sur la fabrication de marches en pierre (sans surcoût pour la commune). Le rendu est maintenant très satisfaisant.



La météo ensoleillée a permis à l'entreprise spécialisée en réseau de venir réaliser les tranchées



pour la mise aux normes des réseaux qui relient le bâtiment communal aux réseaux de la grande rue.

Lors des différentes réunions de chantier, il nous est apparu essentiel de profiter des tranchées réalisées dans la cour de l'école pour mettre des gaines d'attente au niveau des 2 préaux.

Ainsi dans un futur plus ou moins proche, nous pourrons relier ces 2 bâtiments à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité.

Octobre / Novembre 2023

La fraîcheur de l'automne a mis du temps à arriver. Elle est indispensable pour effectuer les plantations et les aménagements extérieurs.



Les tilleuls plateaux, semblables à ceux que l'on peut observer sur d'anciennes gravures du bâtiment, ont été plantés devant les escaliers. De nombreux arbres et arbustes ont également été installés dans des massifs à l'arrière du bâtiment pour offrir de l'ombre aux usagers de la cour.



Les barrières des escaliers centraux ont été rénovées et reposées à l'identique. Tandis que de nouvelles ont été installées à l'entrée de l'agence postale et sur les escaliers latéraux.

L'évolution de la législation nous a contraint à faire poser des garde-corps sur chacune des fenêtres de l'étage et sur celles qui donnent sur le monument aux morts.

Enfin pour éviter que la place du monument ne devienne à nouveau un parking, des potelets dessinent le cheminement à suivre pour pouvoir se garer sur un parking dédié à cet effet à l'arrière du bâtiment. Une place de parking PMR a d'ailleurs été aménagée pour permettre

un accès facile au bâtiment.

2024...

L'accueil de la mairie peut maintenant se faire par la façade avant. Quelques travaux de finition intérieure sont planifiés. Patrice DECREUSE et Michel MASCHINO, ont replanté les arbres de Bernadette ROBIN, notre voisine qui avait accepté de sacrifier ses abricotiers pour la réfection de la façade.

L'inauguration du bâtiment se fera sans doute à l'automne lorsque la totalité des subventions aura été perçue.

La collecte est toujours d'actualité

Pour rappel, parce que ce bâtiment est situé dans un périmètre classé, par la présence de l'église édifiée monument historique, nous avons la possibilité d'ouvrir une collecte organisée par la fondation du patrimoine.

La défiscalisation est très intéressante → 66 %

Au 31 janvier 2024, 2 165 € ont été collectés.

Les dons par chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine la mairie-école d'Oiselay-et-Grachaux » peuvent encore être déposés en mairie ou envoyés par courrier à la fondation du patrimoine - 14 Rue Violet - 25000 Besançon.

Il est également possible de donner directement depuis le site de la fondation : www.fondation-patrimoine.org/86282.

En plus de l'aspect défiscalisation qui est très intéressant, il est bon de rappeler que 1 € collecté = 1 € versé en sus par la Région.



Vous versez 10 €, votre don ne vous coûte que 4,40 € et le projet perçoit 20 € !



OISELAY ET GRACHAUX - Haute-Saône

Montant des dons **2 165 €** Montant à atteindre **12 000 €**

18%

Donateurs 17 jours restants 152

Montant global mobilisé **15 765 €**

Définition des montants

Faire un don

Païement 100% sécurisé

État civil

+ Décès

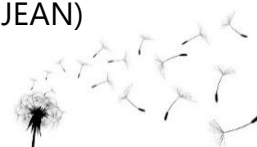
Le 15 décembre 2023

Germaine DELAUNAY (née BENEJEAN)

Le 15 janvier 2024

Charles SEIFERT

Nos pensées vont aux familles!



+ PACS

Le 04 Décembre 2023, Maëlle PROST & Jean-Romain VALFRE

Nouveaux résidents de la rue de la corvée, nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



+ Parrainage républicain



Le 09 Septembre 2023 - Aaron, de Jennifer et Mathieu LE MAGUER.

Son parrain, Carlos MADEIRA-BRANCO s'est vu offrir par le Maire une miche de pain, symbole de la nourriture et du soutien alimentaire qu'il devra lui apporter. Sa marraine, Alexia GRUHIER, a reçu un bouquet d'œillettes roses qui symbolise le bonheur et l'amour qu'elle devra lui offrir.

Cahier pratique

+ Horaires de la mairie

Secrétariat :

- ⇒ Lundi de 17h00 à 19h00
- ⇒ Jeudi de 09h30 à 12h30

Permanence des élus :

- ⇒ Lundi de 17h00 à 19h00
- ⇒ Samedi de 10h00 à 12h00 sur rdv.

+ Horaires de l'Agence Postale Communale

- ⇒ Lundi : fermée
- ⇒ Mardi : 9h00 – 12h00
- ⇒ Mercredi : 16h00 – 19h00
- ⇒ Jeudi : 9h00 – 12h00
- ⇒ Vendredi : 09h00 – 12h00
- ⇒ Samedi : 09h00 – 12h00

+ Numéros d'urgence

- ⇒ Coupure d'électricité (quel que soit votre fournisseur) : ENEDIS – 09.72.67.50.70
- ⇒ Fuite d'eau : Gaz et Eaux – 09.77.42.94.33
- ⇒ Sapeurs-pompiers pour incendie, secours à personnes : 18

+ Décharge municipale (terre et déchets inertes)

- ⇒ Les clefs sont à récupérer en mairie pendant les heures d'ouverture.

+ N'oubliez pas PanneauPocket et le site internet de Oiselay-et-Grachaux

PanneauPocket est téléchargeable gratuitement sur ordinateur, tablette ou Smartphone

- ⇒ **Restez connectés avec nous !**

Le site internet de la commune : <https://oiselay-et-grachaux.fr/>

